

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ**

---

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

---

**Séance du 8 juillet 2021**

**DCM N° 21-07-08-9**

**Objet : Contrat de Ville - 2ème programmation.**

**Rapporteur: M. TAHRI**

La seconde programmation du Contrat de Ville est destinée à soutenir des projets qui nécessitaient d'être affinés, et d'autres dont les cofinancements devaient être confirmés.

Outre ces aspects techniques, il est important de pouvoir verser des subventions aux associations à plusieurs moments au cours d'une année.

En effet, dans les Quartiers Politique de la Ville, les besoins des habitants, des concitoyens, n'attendent pas les appels à projet et différentes programmations. La Ville doit être en capacité d'y répondre rapidement et ce tout au long de l'année.

Cette seconde programmation vient étayer les projets soutenus en début d'année autour de plusieurs thématiques :

- Les seniors qui sont un public important et trop souvent oublié dans les QPV ;
- Le vivre-ensemble notamment par la culture avec le projet de Bouche à Oreille, Culture 21, les Energies Urbaines ou encore le CPN Coquelicot ;
- Le développement durable avec les projets de la MJC Borny et les éco-citoyens d'Unis-Cité ;
- Des projets qui touchent à la cohésion sociale avec les ateliers de l'Atelier 1791 ;
- La mémoire des quartiers et la participation des habitants avec un nouveau projet de l'association La Passerelle et le soutien aux Conseils Citoyens ;
- Les jeunes ados et les jeunes adultes sont largement concernés par les différents projets d'ateliers jeunes de la prévention spécialisée.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commission compétentes entendues,

VU le Budget Primitif,

VU la Loi n°2014-173 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février

2014,

VU la circulaire CGET du 13 juin 2014 portant réforme de la géographie d'intervention de la politique de la ville,

VU le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,

VU la correspondance du Sous-Préfet chargé de mission auprès du Préfet de la région Lorraine, Préfet de la Moselle, du 2 février 2015 concernant la géographie d'intervention de la politique de la ville,

VU le Contrat de Ville de Metz Métropole signé le 3 juillet 2015,

**CONSIDERANT** l'intérêt des projets présentés au regard du développement social, urbain et économique des quartiers visés par la Politique de la Ville,

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

#### **DECIDE :**

- **D'APPROUVER** et de participer pour une dépense de 211 527 € au financement des actions suivantes pour le Contrat de Ville - 2ème programmation 2021 :

#### ACS AGORA

Activités séniors 1 000 €

#### APSYS-EMERGENCE

Ateliers jeunes 5 446 €

#### ATELIER 1791

Atelier 1791 (dont 5 000 € du service jeunesse) 10 000 €

#### BOUCHE A OREILLE

Fil Rouge 22 000 €

#### ASBH/CENTRE PIOCHE

Ateliers Jeunes 245 €

#### CMSEA

Ateliers jeunes 595 €

#### CO BELLECROIX

Lutte contre la violence dans le sport 5 000 €

Développement de la pratique féminine dans le sport 2 500 €

#### COJEP

Conseil Citoyens 25 000 €

#### CPN COQUELICOT

Festival le goût des autres 5 000 €

#### CULTURES 21

Formation Patrimoine culturel et accessibilité	3 000 €
Centre de ressources	4 500 €
<u>ECOMEDIANCE</u>	
Récupération de matériel informatique obsolète	15 000 €
<u>ENERGIES URBAINES</u>	
Une France, des Mondes	15 000 €
Théâtre citoyen	4 500 €
<u>GRAND EST NUMERIQUE</u>	
Hackathon	15 000 €
<u>MIXYTES</u>	
Cyber Café social et solidaire	15 000 €
<u>MJC 4 BORNES</u>	
Le verger des trappeurs	7 500 €
<u>MJC BORNLY</u>	
Création d'un secteur Education à l'Environnement et au Développement Durable	5 000 €
Accueil Jeunes et Aides aux devoirs	12 000 €
<u>NAN BARA</u>	
Aux couleurs de mon quartier	3 000 €
<u>LA PASSERELLE</u>	
Reflets d'une époque	6 848 €
Accompagnement BornyBuzz Radio	9 246 €
Esport et culture vidéoludique	9 147 €
<u>LES PETITS DEBROUILLARDS</u>	
Univercités	3 000 €
<u>PLANET AVENTURE ORGANISATION</u>	
Metz Trophy Aventure (dont 1 000 € service jeunesse)	2 000 €
<u>UNIS-CITES</u>	
Les écos-citoyens	5 000 €

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les conventions, avenants ou lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Service à l'origine de la DCM : Cellule de gestion Pôle Politique de la ville  
Commissions : Commission Cohésion Sociale  
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. François GROSDIDIER Maire de Metz ,  
Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la  
date de la délibération.  
Membres assistant à la séance : 38 Absents : 17 Dont excusés : 7

**Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**